



## DROIT À L'IMAGE CHEER FORCE

### Adhérent mineur

L'attestation suivante s'applique à tous les évènements organisés par l'association Cheer Force ou auxquels l'association Cheer Force participera durant la saison sportive 2026/2027, à savoir les évènements organisés entre le 1 juillet 2026 et le 31 août 2027 (entraînements, showcases, camps de cheerleading, compétitions nationales et internationales, etc.).

Je, soussigné(e) ....., né(e) le ...../...../...../ à ....., responsable légal de l'adhérent mineur ..... (nommé ci-après "l'adhérent mineur"), né(e) le ...../...../..... à ....., atteste en signant le présent document que :

- je donne l'autorisation de filmer et photographier l'adhérent mineur ;
- je m'engage à ne faire aucune restriction de ce droit à l'image et ne demande aucune contrepartie à l'association ;
- je donne l'autorisation au club Cheer Force de présenter cette image dans le respect des droits de la personne pour toute diffusion et sur tous les supports jugés utiles par le club Cheer Force.

Fait à ....., le ...../...../..... .

Signature du responsable légal de l'adhérent mineur